

## Une délégation de l'UE au Burundi pour le suivi de la suspension de son aide

@rib News, 04/10/2016 - Source D  l  gation de l'UE au Burundi COMMUNIQUE DE PRESSE 4 octobre 2016 Une r  union conjointe entre le gouvernement burundais et l'Union europ  enne s'est tenue le 3 octobre 2016 dans le cadre du suivi de la d  cision du 14 mars 2016 prise en application de l'article 96 de l'accord de Cotonou. La partie burundaise   tait repr  sent  e par une d  l  gation conduite par le Ministre des Relations ext  rieures et de la coop  ration internationale, Alain Nyamitwe.

La partie europ  enne   tait repr  sent  e par une d  l  gation conduite conjointement par le Directeur g  n  ral pour l'Afrique du Service europ  en d'action ext  rieure, Koen Vervaeke, et la Directrice pour l'Afrique centrale et de l'ouest de la Direction g  n  rale du d  veloppement, Carla Montesi, et comprenant des repr  sentants des Etats membres de l'Union europ  enne. La discussion a port   sur l'ensemble des engagements attendus   nonc  s dans la d  cision tant sur le plan de la recherche d'une solution politique    la crise que traverse le Burundi que sur celui des droits de l'homme, des libert  s fondamentales et des affaires judiciaires en cours. Elle a permis de faire le point sur la situation, sur les initiatives prises par le gouvernement burundais et sur les perspectives d'am  lioration. L'Union europ  enne a partag   sa pr  occupation continue quant    la situation des droits de l'homme et des libert  s fondamentales. Elle a soulign   la n  cessit   de rester dans le cadre de l'Accord d'Arusha qui a permis au Burundi de retrouver la paix et le d  veloppement. Ainsi, elle a exhort   le gouvernement burundais    coop  rer pleinement avec les efforts du Pr  sident Mkapa au titre de la m  diation r  gionale ainsi qu'avec les m  canismes mis en place par le Conseil des droits de l'Homme et par l'Union Africaine. Le Directeur g  n  ral Koen Vervaeke a d  clar   : "L'Union europ  enne est engag  e    maintenir le dialogue dans le cadre de son partenariat avec le Burundi pour aider    trouver une solution    la crise. C'est dans cette optique que nous sommes venus afin d'  valuer avec nos partenaires burundais le niveau d'avancement de la mise en   uvre des engagements attendus. Notre action soutient aussi une coop  ration pleine et enti  re du Burundi avec les efforts de la Communaut   Est Africaine, de l'Union Africaine et des Nations Unies en faveur d'une sortie de crise." La Directrice, Carla Montesi a pour sa part soulign   : "L'Union europ  enne est attach  e    la lutte contre la pauvret   au Burundi en conformit   avec les engagements pris lors de la signature du programme indicatif du 11  me FED. C'est dans ce sens qu'elle poursuit un appui significatif    la population burundaise, tout en se conformant aux mesures prises dans le cadre de la d  cision article 96. Nous esp  rons que les engagements pris par le Burundi seront mis en   uvre afin de permettre une reprise progressive de l'ensemble de nos programmes." La partie europ  enne, sur la base de ces   changes et informations en   valuera la port  e par rapport    ses attentes et aux pr  occupations refl  t  es dans les mesures appropri  es de la d  cision du 14 mars 2016. Elle reste engag  e dans son partenariat avec le Burundi et, sur la base des engagements attendus du gouvernement dans le cadre de la proc  dure de l'article 96 de l'accord de Cotonou, poursuivra son soutien    la population burundaise. Elle reste ouverte    maintenir un dialogue constructif avec le gouvernement du Burundi qui d  tient la responsabilit   premi  re pour la sortie de la crise.